



LES 3 PIERROTS

## **AVIS D'ATTRIBUTION POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

**Installation d'un point de vente proposant une collation, à l'intérieur des  
3 Pierrots, dans le cadre des Pathé Live :**

- samedi 27 janvier 2018 : « Tosca »
- samedi 24 février 2018 : « La bohème »
- samedi 31 mars 2018 « Cosy Fan Tutte »

### **Nom et adresse de la personne publique :**

Commune de Saint-Cloud  
13 Place Charles de Gaulle  
92 210 SAINT-CLOUD

### **Objet de l'occupation du domaine public :**

Installation d'un point de vente proposant une collation, à l'intérieur des 3 Pierrots, dans le cadre des Pathé Live :

- samedi 27 janvier 2018 : « Tosca »
- samedi 24 février 2018 : « La bohème »
- samedi 31 mars 2018 « Cosy Fan Tutte ».

### **Procédure :**

Procédure mise en œuvre conformément à l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques : publicité préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public de courte durée publiée, publiée sur le site internet de la ville de Saint-Cloud du 15 décembre 2017 au 17 janvier 2018.

Les entreprises étaient autorisées à présenter leur candidature pour un seul, deux ou pour les 3 événements.

La ville de Saint-Cloud se réservait la possibilité de retenir ou non le même prestataire pour un, deux ou pour les 3 événements.

### **Titulaires des autorisations d'occupation du domaine public :**

- **Samedi 27 janvier 2018 et samedi 31 mars 2018** : Société Un saut à la cave, 19 rue de la Libération 92210 Saint-Cloud ;
- **Samedi 24 février 2018** : Restaurant Il Cara Rosso, 17 rue du Mont-Valérien 92210 Saint-Cloud, représenté par la SARL Mosconi Saint-Cloud, 27 allée de Saint-Cucufa 92420 Vaucresson (consultation amiable, conformément à l'article L.2122-1-3-3° du Code général de la propriété des personnes publiques, l'avis de publicité du 15 décembre 2017 étant demeuré sans réponse pour cette date)

